

cinq boisseaux en juillet dernier. Il suffirait d'une légère modification à la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies mais je crois savoir que, de toute façon, la question se posera au sujet de modifications relatives aux avances sur le grain non moissonné et cette petite modification ne devrait pas créer de difficultés.

J'aimerais maintenant faire quelques remarques au sujet de l'allocation des wagons couverts. Les autorités responsables, surtout les chemins de fer, ne se sont guère montrées à la hauteur, l'année dernière. Ils avaient une excuse à invoquer car le grain gourd et humide avait contrarié leurs opérations. Mais cette année, cette excuse ne vaut pas, du moins pas encore. Je ne suis pas seul à critiquer les chemins de fer à cet égard. Lorsque le 18 avril 1968, le comité de l'agriculture a interrogé à Winnipeg la Commission canadienne du blé, j'ai demandé au commissaire en chef s'il fallait imputer aux chemins de fer la mauvaise distribution des wagons couverts l'an dernier. Il a dit, et je cite un extrait de la page 1257, fascicule n° 32 du compte rendu des délibérations du comité permanent de l'agriculture:

M. McNamara: Je suis d'accord avec vous. J'ai essayé de préciser en disant qu'on ne peut demander aux chemins de fer de répartir leurs wagons d'une façon particulière. Nous n'en avons pas les pouvoirs. Je voudrais consigner au compte rendu le fait que je les félicite de la façon dont ils font la distribution des wagons à chacune des stations, mais, dans l'ensemble, on ne peut leur donner de directives à cet égard.

• (8.50 p.m.)

A mon avis, le chaos et la discrimination président encore à l'effectation des wagons couverts. Comme certains députés le savent, j'ai demandé et obtenu l'assurance d'une rencontre avec les représentants à l'échelon le plus élevé des compagnies de chemin de fer. On en a discuté hier soir au cours des délibérations sur la motion d'ajournement, au sujet d'une question posée par le député de Moose Jaw (M. Skoberg). J'ai essayé sans succès de rectifier la citation du député. Il s'agissait des personnes présentes à cette réunion. On mentionnait le ministre des Transports (M. Jamieson), le ministre de l'Agriculture (M. Olson) et le ministre chargé de la Commission canadienne du blé (M. Lang). On mentionnait aussi des députés des Prairies, y compris moi-même, et des sénateurs de là-bas. Ce que je voulais signaler, c'est qu'un autre membre du Parlement, le député de London-Est (M. Charles Turner) assistait aussi à la rencontre. Quatre membres de la haute direction représentaient les chemins de fer y compris M. McMillan, président du Canadien National et M. Gossage, vice-président du Canadien Pacifique, directeur du trafic ferroviaire.

Il est vrai qu'aucun membre de l'opposition n'était présent. Nous avons eu un échange d'opinions et d'idées sans doute plus franc et plus profitable qu'il n'aurait été dans le cas contraire. Depuis deux semaines, certains signes ont indiqué, je pense, que des améliorations s'annoncent et sont peut-être déjà évidentes dans certains domaines.

Le système de zones qui couvrira bientôt les Prairies est peut-être une amélioration, mais les cultivateurs ne doivent pas se nourrir d'illusions et croire que ce système vise à une meilleure répartition des wagons entre les localités et entre les fermiers. Il est possible qu'il parvienne à remplir son objectif qui est celui d'une meilleure utilisation de notre réseau ferroviaire, de nos ressources et des élévateurs terminaux. J'espère qu'il y parviendra, car les cultivateurs en général en profiteront. Cependant, ces cultivateurs sont des hommes qui demandent, méritent et espèrent un traitement équitable. Je ferai de mon mieux en ce sens. Si certains cultivateurs et certaines collectivités continuent à être victimes de difficultés diverses et d'une discrimination évidente, même sous le régime des zones, je demanderai à nouveau un régisseur des transports.

Nous avons besoin d'une politique nationale de l'agriculture canadienne. Elle devrait exister depuis longtemps. Le rapport du groupe d'étude sur l'agriculture doit être présenté dans quelques semaines. Le gouvernement s'attirerait des critiques méritées s'il énonçait une politique agricole globale avant que ce groupe d'étude ait soumis son rapport et que le nouveau Conseil des grains du Canada ait pu formuler des recommandations. Je suis persuadé que l'opposition serait la première à formuler pareilles critiques. J'attends avec impatience l'annonce, d'ici quelques mois, d'une politique importante par le gouvernement.

Il nous faut également des prévisions plus fiables, quant aux objectifs de la production, et un programme réaliste propre à aider les agriculteurs à diversifier leur production pour réaliser ces objectifs. J'ai été heureux d'entendre les ministres dire aujourd'hui qu'on prend des mesures pour fournir cette direction et cette assistance. Je réitère au gouvernement mon plaidoyer pour qu'il soutienne le prix du blé à \$1.95½ tant pour l'exportation que pour le marché intérieur. L'agriculture est dans un état précaire, surtout à cause de la conjoncture internationale, mais à mon avis, la situation n'est pas aussi mauvaise que cette motion exagérée cherche à le faire croire. Je n'appuierai pas la motion, monsieur l'Orateur, ni l'amendement.

L'hon. M. Ricard: Nous le savions avant que vous commenciez!